

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 40 (1904)
Heft: 39

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

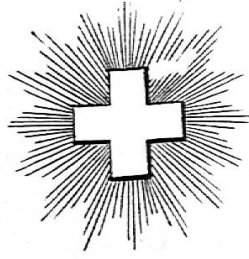
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Deux morts, II. Alexandre Bain.* — Congrès international du dessin à Berne. — Compte rendu du Congrès de Neuchâtel. — Répartition du travail journalier ou hebdomadaire et durée des leçons. — Chronique scolaire : Vaud, Tessin. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Langue française (suite) : Leçons pour le degré intermédiaire. — Composition. — Exercices de langue. — Récitation. — Pages choisies : Un coucher de soleil.

DEUX MORTS

II

ALEXANDRE BAIN

Spencer est le hardi novateur, le théoricien original, l'explorateur des terrains inconnus, *Alexandre Bain* le suit en sagace et consciencieux administrateur, en professeur expérimenté qui organise le travail et élucide les questions pratiques. (Bain est né en 1818; professeur de logique à l'Université d'Aberdeen, il est mort en septembre 1903, quelques semaines avant son compatriote Spencer dont il devait développer, approfondir et mettre en œuvre les principes). Le livre qui assure au penseur anglais une première place dans l'histoire de la pédagogie est intitulé la *Science de l'éducation*¹. L'auteur, pédagogue compétent, analyste profond et savant minutieux, y considère l'art d'enseigner au point de vue scientifique. Il apprécie et corrige les opinions généralement reçues en matière de didactique et les ramène aux lois les mieux démontrées de l'intelligence.

Son ouvrage renferme trois parties : la première, *les bases psychologiques*, établit les rapports de l'intelligence et des émotions avec l'éducation. La seconde, *les Méthodes*, considère l'ordre à suivre dans les études au point de vue de la psychologie et de la logique. Pour suivre cet ordre, il est tout d'abord indispensable de savoir quel est l'ordre dans lequel les facultés se développent et quelle influence cet ordre doit avoir sur celui des études. C'est le côté psychologique. En second lieu, il y a un ordre qui dépend du rapport des études elles-mêmes. C'est le côté logique. Enfin, dans

¹ *La Science de l'éducation*. Dixième édition. Traduction française, chez Félix Alcan, Paris 1903.

la troisième partie de l'ouvrage, Bain expose son programme, son *plan d'études moderne*.

Bain se rattache à l'école de psychologie expérimentale. Il n'admet pas la classification habituelle des facultés; il prend les faits, les étudie, les compare, groupe ceux qui sont semblables et détermine ainsi les différents attributs de l'intelligence. L'activité intellectuelle se manifeste par la conscience, mode fondamental de la connaissance, par la perception externe, l'association des idées, l'imagination ou association constructive d'idées, de sentiments acquis antérieurement, autrement dit par ce que Bain appelle la rétentivité, base de la mémoire et du souvenir. Le philosophe anglais considère la matière nerveuse du cerveau et des nerfs comme l'agent récepteur des faits et même provocateur dans certains cas. De la nature de cette matière, de sa consistance et de son développement dépendent les propriétés plastiques du cerveau « le cerveau n'ayant qu'un nombre limité d'éléments nerveux, cellules et fibres, ce nombre limite nécessairement celui de nos acquisitions ».

L'état physique et physiologique contribue dans une large mesure à établir la puissance de l'esprit: plus la vie est intense, plus l'intelligence l'est aussi. La mémoire, « qui est la plus haute énergie du cerveau, le comble de l'activité nerveuse », est surtout active quand cet organe a beaucoup de force en réserve. La rétentivité demande plus de vigueur de la matière cérébrale que le raisonnement. Le vieillard raisonne encore, alors que sa mémoire se refuse à garder des impressions nouvelles et durables. Bain tire de ces faits les conclusions les plus intéressantes sur l'époque et les heures les plus favorables à l'étude, les moyens à employer pour détendre l'esprit, par exemple par l'alternance des activités et des occupations, l'influence des émotions intellectuelles et morales et d'autres conséquences utiles au point de vue pratique.

En ce qui concerne les émotions morales, le psychologue écossais dit qu'elles s'associent tout comme les souvenirs et les idées, pour former les goûts, les antipathies, les sympathies, etc. Il s'agit donc de les surveiller, puisque le caractère en dépend. La souffrance et la joie exagérées sont hostiles aux fonctions intellectuelles, car elles affaiblissent la force cérébrale; modérées, elles favorisent la concentration de l'esprit. Bain cherche à fixer le rôle de la souffrance et du plaisir; autrefois, on recourait à la première seule, aujourd'hui, on est peut-être trop tenté de se servir uniquement du second, et l'on oublie que la punition est « une sanction qui renferme le devoir, le droit, la moralité ».

Pour stimuler les émotions intellectuelles « moins agréables pour l'enfant que les émotions morales », il recourt à l'activité personnelle, aux arts, à la discipline. Les récompenses, entre autres, sont « un moyen puissant qui demande du tact ». Il approuve le principe des réactions naturelles, tout en ne se faisant pas d'illusions sur sa valeur, car la punition naturelle « dégage les parents du châtement infligé, attire la colère de l'enfant sur les choses maté-

rielles qui l'ont puni, mais étant connue l'imprévoyance des enfants, elle rend souvent inefficaces les conséquences naturelles ».

Bain termine ce premier chapitre par un examen de la valeur relative des branches. En fidèle commentateur de Spencer, il accorde la première place à la science, « expression la plus parfaite de la vérité et des moyens d'y arriver ». Elle corrige la légèreté d'esprit, elle fait mieux saisir la méthode du simple au composé.

Les mathématiques plient l'esprit, par leur caractère déductif et démonstratif « à une véritable discipline » et forment l'homme ; car l'élève sent que ni l'autorité, ni la tradition, ni l'intérêt, mais la raison seule le porte à accepter un fait. Les sciences expérimentales (physique, chimie et physiologie) fournissent « à la curiosité intelligente » un des plaisirs les plus élevés ; elles appliquent la méthode inductive et préparent aux arts et aux professions. Il ajoute l'histoire naturelle, les sciences appliquées, mais relègue à l'arrière-plan les langues. Les langues mortes sont réservées aux érudits qui en ont besoin. Les langues modernes sont apprises dans la mesure où elles sont parlées, donc utiles. Toute langue inutile est superflue.

Le livre de Bain pourrait ainsi s'appeler tout aussi bien *La Science dans l'éducation* que *La Science de l'éducation*.

Au point de vue de la *méthode*, Bain s'inspire également des principes qui ont guidé Spencer. La psychologie et la logique indiquent la marche à suivre : « L'observation précède la réflexion : le concret vient avant l'abstrait, la mémoire précède le jugement, l'imagination précède la raison ».

La marche de l'enseignement va du simple au complexe, du particulier au général, de l'indéfini au défini, de l'empirique au rationnel, de l'analyse à la synthèse, de l'esquisse aux détails, enfin du matériel à l'immatériel. Les faits choisis doivent être nombreux et variés. Les exemples, suffisants pour atteindre l'effet voulu, feront ressortir les points de ressemblance et la définition suivra, « quand le moment sera venu ».

Bain donne sur l'application de ces principes toute une suite de sagaces conseils. Il montre, entre autres, pourquoi, en arithmétique, la pratique, les exercices oraux doivent précéder la théorie, pourquoi l'usage de la langue se place avant les règles en grammaire.

Après avoir parlé des premiers éléments de lecture, Bain aborde la question délicate du commencement des connaissances, donc des leçons de choses proprement dites qui, « plus que tout autre moyen d'enseignement, demandent à être traitées avec soin ; sans cela, un procédé admirable pourrait, dans des mains inhabiles, n'être plus qu'une affaire de forme, séduisante, mais sans valeur ». Elles doivent éviter ce que les élèves savent bien, se limiter à un certain nombre de faits intéressants. Elles ne sauraient constituer un cours suivi ; l'ordre n'y étant basé que sur l'utilité et l'intérêt ; le choix des sujets se fait à bâtons rompus, tandis que le cours exige une classification et ne se prête que difficilement à la forme empirique.

Les exemples de leçons de choses sur *la rosée*, *le goulot de la théière* méritent d'être étudiés.

L'auteur examine ensuite les méthodes à appliquer à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des langues. Dans l'histoire, il se borne au simple récit des événements émouvants dégagés autant que possible de toute explication abstraite.

Son plan d'éducation moderne, sorte de programme d'études secondaires, est le résumé de toutes les observations de l'auteur. Il renferme trois parties essentielles: 1° les sciences; 2° les humanités; 3° la rhétorique et la littérature nationale.

Les sciences sont divisées en deux groupes: les unes qu'on approfondira, arithmétique, géométrie, algèbre, physique, chimie, biologie, psychologie, les autres, les sciences naturelles qui ne pourront qu'être effleurées parce qu'elles surchargeraient outre mesure la mémoire. La géographie est, à juste titre, rattachée par Bain aux sciences, tandis qu'il fait rentrer l'histoire dans les humanités proprement dites.

En ce qui concerne ces dernières, Bain porte un rude coup au grec et au latin. L'idée généralement reçue « d'après laquelle les connaissances supérieures n'ont été, pendant plusieurs siècles, accessibles que par l'intermédiaire des deux langues mortes, a maintenant fait son temps ». Les langues mortes et les langues vivantes ne sont plus admises dans son programme qu'à titre facultatif et même Bain prévoit le jour « où l'on trouvera que c'est encore leur accorder une trop grande part dans l'éducation ».

Ce que Bain entend par humanité, c'est encore la science, la science morale, il est vrai « l'histoire et la sociologie avec l'économie politique et la jurisprudence ».

On le voit, A. Bain considère les sciences comme l'instrument le plus parfait de discipline intellectuelle, comme une mine admirable de vérités utiles. Les sciences valent sans doute par les connaissances positives qu'elles communiquent, mais surtout par les méthodes rigoureuses, par la force, la rigueur et l'exactitude qu'elles imposent à l'esprit.

L'éducation morale est traitée beaucoup plus brièvement dans l'ouvrage de Bain. Utilitaire en matière d'éducation intellectuelle, il l'est encore davantage quand il s'agit de former et d'influencer le cœur de l'enfant. Des trois sources qui alimentent la vie morale: *tendances innées*, *expérience personnelle*, *enseignement*, la deuxième pourrait suffire et suffit dans la majorité des cas. En se basant sur les rapports sociaux, il réclame une sorte d'éducation expérimentale de la vertu. La morale s'apprendrait comme la langue maternelle par l'usage, par l'imitation, et l'enseignement moral serait comme une sorte de grammaire dont il faut observer les règles pour se bien conduire. Utilitaire à outrance, Bain va jusqu'à faire du code pénal le ressort principal de l'enseignement de la vertu.

Bain réduit trop l'éducation à la culture de l'intelligence. Le cœur ne joue aucun rôle dans son système. Il se dessèche d'autant

plus que l'intérêt seul a guidé l'esprit et que rien d'idéal n'a élevé ses aspirations. Et pourtant notre auteur admet l'existence de sentiments anti-sociaux dans l'âme enfantine. Ne faut-il pas les combattre par tous les moyens à notre disposition et le cœur du maître n'aura-t-il pas une action aussi si ce n'est plus efficace que son intelligence, pour féconder l'enseignement et former la conscience morale de l'enfant? L'action de l'âme fait défaut dans la pédagogie de Bain.

Malgré ces critiques de quelques tendances générales du système, l'œuvre de Bain a de grands mérites. Elle est bourrée de renseignements didactiques, sur le passage du concret à l'abstrait, sur la manière d'entendre les leçons de choses et celles de sciences naturelles. Le pédagogue anglais cherche à résoudre scientifiquement les difficultés que le maître rencontre sur son chemin et, il faut le reconnaître, le plus souvent, il y parvient. F. G.

CONGRÈS INTERNATIONAL DU DESSIN A BERNE

L'opinion publique, dans notre pays, s'est-elle suffisamment pénétrée de l'importance du dessin dans l'éducation de l'enfant, et de son enseignement dans les écoles? On en pourrait douter quelquefois, à l'ouïe d'une de ces réflexions, tombées de haut pourtant, et exprimant un scepticisme ironique vis-à-vis de cette « religion du dessin » professée et défendue par les membres du personnel enseignant, spécialement attachés à cette discipline. Pour beaucoup, chez nous et au dehors, le dessin n'importe qu'à un petit nombre; et c'est encore l'avis général aujourd'hui, que l'enseignement du dessin ne peut être intéressant que pour ceux qui se destinent aux carrières artistiques ou industrielles. Hors de là, le dessin n'est plus qu'une branche gourmande dans les programmes de nos écoles, un enseignement accessoire impunément négligeable. Et cent autres objections, qu'à notre tour nous dédaignons de transcrire ici, parce qu'elles tombent d'elles-mêmes devant la marche du progrès, ont prévalu ou prévalent encore contre ce facteur important du développement intellectuel, contre cet agent précieux mis au service de nos intérêts matériels.

Le remarquable congrès de Berne a démontré victorieusement non seulement la valeur du dessin comme matière indispensable de l'enseignement, son utilisation professionnelle, son emploi utilitaire qui lui donnent droit déjà, sous cette forme un peu terre à terre, à toute notre sollicitude; mais partant d'un point de vue plus élevé, M. Gobat a pu dire « que l'éducation de l'enfant doit être esthétique, parce que le vrai ne peut pas être séparé du beau; et que, pour être vraiment humaine, cette éducation ne doit pas seulement enseigner les vérités morales et les devoirs qui trempent fortement les âmes et font la noblesse de la vie; elle doit enseigner aussi les joies délicates et pures qui font la parure et l'enchantement de la vie. »

Les lecteurs de l'*Educateur* n'attendent certainement pas ici que toutes ces questions un peu philosophiques leur soient développées avec l'ampleur que le Congrès de Berne a apporté à toutes ses discussions. Qu'il nous suffise de dire que, à part les questions de méthode, variées cela va sans dire, assez différentes suivant les pays, les tendances et le but, et qu'il n'est du reste nullement nécessaire d'unifier, on n'a pas oublié de faire ressortir à maintes et maintes reprises la haute portée de cette culture de l'esprit que peut devenir le dessin bien enseigné. Cela, de hautes personnalités du monde enseignant de tous les pays, l'ont fait magistralement, et il est à souhaiter que leurs travaux, qui d'ailleurs seront imprimés, répandent chez nous leurs idées généreuses.

On se prend à regretter que des orateurs comme MM. Pillet et Guébin, inspecteurs de l'enseignement du dessin en France, que l'aimable et spirituelle inspectrice, M^{lle} de Labouret, ne puissent se faire entendre du grand public. Leur éloquence, leur exposition si claire et si précise, au service d'une ardente conviction, feraient plus pour la cause qu'ils soutiennent que tous les articles du monde ! L'intérêt de cette cause est d'ailleurs manifeste et ce n'est pas un mince encouragement que de voir le premier congrès du dessin (Paris 1900) présidé par M. Leygues, alors ministre de l'instruction publique, et le second ouvert par le président de la Confédération suisse.

Il est donc inutile d'ajouter que les conférences offertes par le Congrès de Berne ont toutes été religieusement écoutées par un auditoire avide d'obtenir des renseignements nouveaux. On ne dure qu'à la condition de se transformer et c'est encore là une preuve de la vitalité de cet enseignement du dessin, que l'étude, le renouvellement et le perfectionnement des méthodes apportées par chaque Congrès.

L'une de ces conférences, d'un genre un peu spécial, mais significatif, a obtenu le plus vif succès. M. le capitaine Parlier, professeur à Versailles, a parlé de la cartographie comme application du dessin, et cet homme extraordinaire a su, en une demi-heure à peu près, démontrer tout d'abord la nécessité du dessin de mémoire appliqué à l'étude de la géographie ; puis, tout en continuant son exposé avec la plus grande maestria, dans un langage rapide mais impeccable, M. Parlier dessinait au tableau, sans l'aide d'aucun document, la carte entière de la Suisse. Grâce à la netteté de sa parole qui permettait de saisir le moindre mot, et la rapidité de son élocution, ce prodigieux conférencier a pu faire ressortir les principales particularités géographiques, géologiques, orographiques de notre pays ; plus encore, il a su esquisser en même temps l'histoire de la campagne de Masséna et de Souwaroff.

Cette digression captivante a soulevé l'enthousiasme de l'auditoire, cela va sans dire. Elle a été la plus claire démonstration de l'utilité du dessin appliqué à l'étude de la géographie, de l'histoire et de la tactique militaire, et la preuve qu'un lien étroit unit toutes

les branches du savoir humain au dessin. Ce lien est très fort, il deviendra indispensable. Nous souhaitons que le prochain Congrès du dessin qui aura lieu en Angleterre contribue à faire prévaloir cette théorie.

Raphaël LUGEON.

CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Le *compte rendu* du Congrès de *Neuchâtel* vient de paraître. C'est une brochure de 122 pages qui relate les événements des trois inoubliables journées des 17, 18 et 19 juillet dernier. Nos lecteurs y trouveront, en plus des discussions et des divers discours, la magistrale et suggestive conférence de M. le recteur Jules Payot sur la *Composition française*. A elle seule, cette conférence, qui est une forte contribution à la didactique de l'enseignement de la langue maternelle, justifie le léger sacrifice que nos lecteurs voudront s'imposer pour se procurer cette intéressante brochure. En le faisant, ils ajouteront un bon livre à leur bibliothèque et feront preuve, à l'égard de nos amis de Neuchâtel, qui ont si bien su organiser le XVI^{me} Congrès romand, de sentiments de bonne solidarité et confraternité.

Répartition du travail journalier ou hebdomadaire et durée des leçons.

M. le Dr en philosophie Hintzmann, à Elberfeld, a développé dernièrement les idées générales ci-après :

1. « Dans les établissements d'instruction d'ordre secondaire ou supérieur (gymnases classiques, scientifiques ou écoles réales) on a pu constater un surmenage des maîtres et des élèves.

Il se manifeste :

a) chez les maîtres, par un degré de nervosité fâcheux ;
b) chez les élèves, par des signes de nervosité, par des maladies ou déformations physiologiques de certains organes (myopie), par la paresse intellectuelle (répugnance au travail).

2. Le surmenage des élèves est la résultante de trois causes essentielles, savoir :

a) le nombre des branches d'enseignement,
b) le nombre des heures de leçons,
c) le temps pendant lequel les travaux à domicile doivent être faits.

3. Ce surmenage pourrait être entravé en diminuant le nombre des branches d'enseignement et des heures de leçons et, en particulier, en donnant aux élèves la possibilité de faire leurs travaux à domicile dans l'après-midi.

4. Les expériences acquises démontrent qu'en ce qui concerne les branches d'enseignement ou les heures de leçons, il est difficile d'aboutir à quelque chose.

5. Par contre, il y a lieu de trouver un moyen qui permette de faire les travaux à domicile pendant les heures de la journée.

6. Ce moyen peut être obtenu en n'accordant à chaque leçon qu'une durée de 45 minutes. On arrive ainsi :

a) à pouvoir faire figurer 6 leçons dans un avant-midi, ce qui représente 5 1/2 heures de temps (six fois 45 minutes de leçons et six récréations de 10 minutes chacune) ;

b) de faire porter sur le travail de la matinée tout enseignement à donner, à l'exception de la gymnastique ou des jeux.

A cet égard, le Plan d'études prussien, adopté en 1901, prévoit ce qui suit :

a) la durée journalière de l'école, dans les VI^{es} et V^{es} classes, est de 4 ¹/₂ heures ;

b) elle est, la gymnastique et les jeux exceptés :

dans les IV^{es} classes, de 4 ¹/₂ heures ;

dans les III^{es} et II^{es} classes de 4 ¹/₂ heures pendant 5 jours, et de 5 ¹/₂ heures pendant un jour de la semaine ;

dans les II^{es} et I^{res} de 4 ¹/₂ heures pendant 4 jours (dans les gymnases pendant 5 jours), et de 5 ¹/₂ heures pendant 2 jours (dans les gymnases pendant 1 jour) ;

dans ce nombre d'heures ne sont pas comprises les branches facultatives, telles que l'anglais, l'hébreu, le dessin dans les gymnases classiques, le dessin linéaire dans les gymnases industriels et écoles réales ; il est par contre compté 1 heure pour le chant d'ensemble dans les 4 classes supérieures ;

c) consacrer l'après-midi aux travaux à domicile ;

d) permettre à certaines aptitudes personnelles (musique, exercices physiques) de pouvoir se développer.

7. Les constatations faites ensuite de l'adoption d'un horaire établi sur ces bases-là ont prouvé que les élèves :

a) apportent beaucoup plus de vie et d'entrain aux leçons ;

b) font avec plus de facilité et de satisfaction leurs travaux à domicile.

8. Une telle répartition des heures de leçons est aussi de nature à combattre le surmenage chez les instituteurs, en maintenant l'équilibre entre les forces du corps et de l'esprit, en conservant à la capacité d'enseigner son plus haut degré de vitalité.

Théoriquement parlant, personne ne contredira à la justesse des principes énoncés ci-dessus et étayés par une expérience de quatre années dans l'établissement à la tête duquel se trouve le rapporteur, l'école réelle d'Elberfeld. Quand il s'agirait aujourd'hui, dans bon nombre de localités que nous connaissons, de les mettre en pratique comme il l'a fait, on se heurterait certainement à bien des préventions. La crainte de voir les parents déclarer que les enfants ont trop de temps à perdre parce qu'ils ne veulent ou ne savent pas diriger utilement leur activité dans le temps où ceux-ci ne sont pas aux leçons, que l'on accuse les maîtres d'être trop payés pour ce qu'ils font, ne seraient pas les moindres raisons avancées. Et cependant comme il le dit, une telle répartition de l'enseignement présente de si sérieux avantages pédagogiques que l'on ne doit pas la perdre de vue, mais au contraire en faire l'essai partout où cela est possible.

M. le Dr méd. Semerad, de la Bohême, a appuyé les thèses du rapporteur principal. « Les mêmes plaintes concernant le surmenage se font entendre en Autriche. En mettant les leçons, dit-il en outre, en partie le matin et en partie l'après-midi, de telle sorte que parfois la journée tout entière est prise, l'enfant n'a souvent pas même un moment de repos à midi ; on lui ravit le temps nécessaire pour que la digestion du repas du milieu du jour puisse se faire tranquillement. De cette façon le travail intellectuel de l'après-midi en est entravé. Malgré le grand nombre d'heures de leçons actuellement admis, il est possible de concentrer l'enseignement sur la première partie du jour ; cinq et même six heures de leçons le matin, c'est mieux que d'en garder une partie pour l'après-midi, et les craintes se rapportant à une fatigue excessive des élèves ne sont pas fondées. Il est à recommander cependant d'accorder une récréation de 10 minutes après la seconde leçon d'une heure, et une de 15 minutes après la troisième et les suivantes. Il est d'ailleurs reconnu que l'on apprend autant de choses en ³/₄ d'heure qu'en 1 heure. Cette répartition présente en outre des avantages économiques, à la campagne surtout. Pendant l'après-midi, les enfants peuvent être plus facilement occupés quand ils sont libres que lorsqu'ils vont encore 2 heures de temps à l'école. Cependant si cette répartition est à recommander hautement pour le

semestre d'été, il n'en est plus de même en hiver. Durant cette période, les élèves sortent d'une atmosphère viciée pour entrer dans un local où elle est plus viciée encore. L'orateur déclare que si l'Etat impose aux parents l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école, il a le devoir de sauvegarder leur santé pendant le temps qu'ils y passent. En parlant de son pays en particulier, il aimerait entendre un instituteur prenant chaleureusement la défense de l'école et venant lui prouver qu'elle ne doit pas être rendue responsable de l'état physiologique misérable dans lequel se trouvent aujourd'hui beaucoup d'individus. La santé de trop d'enfants de 6 à 7 ans est déjà bien peu satisfaisante, et l'on va condamner ces corps débiles à passer six à huit ans dans l'atmosphère accablante et poussièreuse de l'école! Et pourtant ce serait assez tôt de les prendre à 8 ans, afin de donner au corps le temps de prendre des forces suffisantes. Les effets fâcheux de l'école sautent aux yeux lorsqu'on examine attentivement les classes supérieures de jeunes filles surtout. Autrefois, à l'âge de 14 ans, elles étaient fortes et bien développées. Aujourd'hui, nous voyons des jeunes filles faibles, avec des jambes et des bras en forme de baguettes; une constatation du même genre peut être faite dans les classes de garçons. Le remède à un tel état de choses doit être cherché dans un meilleur groupement des leçons. L'école doit contribuer à préparer un homme au corps sain et non une machine à penser souffreteuse et manquant de moyens de défense contre les maladies.»

Nous avons cru utile de reproduire ici les critiques formulées au sujet du travail journalier de l'école, parce qu'elles sont en grande partie fondées; nous avons nous-même constaté fréquemment les fâcheuses conséquences signalées et il est temps que l'on s'en préoccupe aussi chez nous dans la plus mesure possible.

L. HENCHOZ.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — La Société vaudoise des maîtres secondaires a eu sa réunion annuelle à Morges samedi 17 septembre dernier. Elle a discuté et adopté les statuts en vue de la création d'une Caisse de secours. Au nombre des invités se trouvait M. Meyer, président de la Société pédagogique vaudoise.

TESSIN. — M. Max Sallaz, ancien élève de l'Ecole normale de Lausanne, de retour d'Jéna où il a suivi les cours du séminaire pédagogique de l'Université, vient d'être appelé par le gouvernement tessinois comme maître de français à l'Ecole normale de Locarno.

BIBLIOGRAPHIE

Premières lectures, par Henri Quayzin. Stuttgart, Alfred Bonz & Cie. éditeurs.

La quatrième édition de cet ouvrage, destiné à l'étude du français dans les écoles supérieures de jeunes filles allemandes, vient de sortir de presse; elle fait suite aux *Premiers essais*, et est complétée elle-même par *Au seuil de la Littérature et de la Vie littéraire*, du même auteur. Ainsi qu'il le dit dans la préface, M. Quayzin veut que la jeune fille, devenue éducatrice à un degré quelconque, puisse consulter ses souvenirs d'école; c'est donc une image de la vie entière que le sympathique collaborateur de *l'Edicateur* s'est appliqué à donner par ces extraits. Dans ce champ si exploré déjà, il a réussi néanmoins à faire quelques trouvailles qui sont de véritables perles, telles: La ferme du petit Parisien, d'Anatole France; La mère Vert-d'Eau, d'Emile Souvestre; Bébé, d'Edouard Rod; L'école buissonnière, de Juste Olivier; Le moineau franc, page d'Eugène Rambert, égale au meilleur Michelet; et surtout Brunette, ce délicieux récit du Dr Chatelain.

Pour préparer la formation du jugement littéraire, M. Quayzin donne parfois le développement du même sujet par divers auteurs, par exemple la fable Le rat de ville et le rat des champs, par Horace, La Fontaine et Andrieux, ou bien les conséquences de la flatterie, telles qu'elles ressortent des fables. Le corbeau et le renard, de la Fontaine, et L'enfant et le chat, de Guichard ; ce moyen facilite considérablement l'assimilation, toujours difficile, du style poétique, lorsque le sujet est d'abord développé en prose, puis en vers, comme c'est le cas, entre autres, de la fable Le chat et le vieux rat, par Esope, Phèdre et La Fontaine. Ces deux procédés, également employés par M. Schacht dans son récent « *Erstes Lesebuch* », sont très pédagogiques et fort à recommander dans l'étude des langues étrangères.

Les littérateurs romands doivent à M. Quayzin une reconnaissance toute spéciale pour la part si large qu'il leur fait dans son choix ; sur 90 morceaux, 23 sont signés de noms romands. Les *Premières lectures* contribueront donc à faire connaître en terre allemande les noms aimés de Eug. Rambert, Juste Olivier, Félix Bovet, J.-J. Porchat, etc. Ajoutons qu'un goût littéraire sûr a dicté le choix de ces extraits ; tout au plus nous permettrons-nous de regretter, à ce point de vue, la présence de quelques descriptions signées H. Thiriât, dans lesquelles il est trop question de « rosée comme une pluie de diamants », de « douce brise qui caresse mollement le tendre feuillage », des « chantages ailés de nos bocages, » et autres fadaïses que la littérature pleurarde fin XVIII^e siècle avait mises à la mode.

Mais il ne s'agit là que d'une infime minorité : le succès, au reste, a récompensé M. Quayzin de la conscience qu'il apporte dans l'élaboration de ses ouvrages : les *Premières lectures* en sont à leur douzième mille. Nous en félicitons vivement l'auteur.

E. B.

Ouvrages reçus : De M. Flament, inspecteur cantonal primaire à Obourg (Mons), *Cahier-journal des bons maîtres*.

29me Rapport sur la marche du Pestalozzianum, à Zurich, par M. le Dr O. Hunziker.

Th. Gomperz. *Les Penseurs de la Grèce*. Traduction française par Aug. Reymond, professeur au Collège de Morges. Prix 10 francs. Lausanne, chez Payot & Cie.

Les écoles maternelles. — M. l'Inspecteur d'Académie de la Haute-Garonne indique excellemment quelle doit être la méthode d'éducation employée dans les écoles maternelles.

« Il s'agit avant tout, à cet âge si mobile et si peu résistant, de leur faire aimer les mille exercices par lesquels on se propose de les préparer à recevoir plus tard, avec profit, l'instruction primaire ; il s'agit de provoquer en eux une vive curiosité d'esprit, de les habituer à voir, à observer, à rendre compte, à leur manière, par la parole ou par le dessin, de ce qui a frappé leur regard ; il s'agit d'empêcher que, dès le début, par une répétition fastidieuse et par une application excessive, ils ne prennent en dégoût les études, et d'obtenir, au contraire, qu'ils acquièrent le désir d'apprendre ; il s'agit de les former peu à peu et comme par plaisir à la propreté, à l'ordre, à la politesse, à l'obéissance ; il s'agit de gagner leur confiance et leur affection ; il faut enfin qu'ils viennent volontiers, tous les jours, retrouver leurs maîtresses et leurs petits camarades, et qu'ils fassent à l'école maternelle l'apprentissage doux et joyeux de l'école primaire élémentaire. Que de peine, que d'ingéniosité, que d'intelligence pour être vraiment à la hauteur de cette mission ! Et combien sont méritantes les directrices et les sous-directrices qui y consacrent leur temps avec une alerte et vaillante activité ! Elles ont bien droit aux encouragements de leurs chefs ».

Erratum. page 550, ligne 21, lire Chochard et non Cochard.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE FRANÇAISE

(Suite).

1. Exercices orthographiques.

(Après la lecture du chapitre : *Les petits bergers en automne*, par Adolphe Ribaux.)

a) *Orthographe absolue*. — 1. Copier les mots au son *an* écrits avec *an, en, am, em, ent, ant*, etc.

Commencé — ardent — dans — entend — retentir — enfants — grand — relevant — retentissante — paysans — maintenant — sentiers — campagne, etc.

Classer ces mots selon leur orthographe :

An : dans, enfants, grand, etc.

En : ardent, entend, retentir, etc.

Am : campagne champêtre.

2. Ecrire les mots qui marquent le temps.

Les journées d'automne — le jour — l'aube — bientôt — maintenant — déjà — en hiver — l'armée — aujourd'hui.

b) *Orthographe grammaticale*. — 1. Ecrire les noms avec les articles et les qualificatifs qui les accompagnent :

Les calmes journées — l'ardent azur — un bleu calme et doux — de claires voix — des écuries grand'ouvertes — une symphonie retentissante — les petits bergers — leur pelage blanc, brun, noir ou tacheté.

2. Chercher les verbes au pluriel, employés à la troisième personne :

Les portes s'ouvrent. Les troupeaux sortent. Les vaches passent. Elles défilent. Les paysans s'arrêtent, etc.

Faire remarquer la régularité de la terminaison.

2. a) Exercices syntactiques.

Faire une liste des principaux *pronoms* sujets, en indiquant les noms qu'ils remplacent.

Elles (les vaches) celles-ci, celles-là, les unes, d'autres. Ils (les bergers). On (tout le monde).

b) Conjugaison.

Verbes pronominaux en *er* au présent de l'indicatif.

Exemples tirés du même chapitre : Les paysans *s'arrêtent* sur le seuil. — Les vaches *s'éparpillent* dans la campagne. — Le ciel calme *se dégage* de la brume.

Analyser d'abord les phrases précédentes écrites au tableau noir, en faisant remarquer que le pronom *se* a la même forme au pluriel qu'au singulier.

Faire conjuguer au présent les exemples suivants :

s'arrêter en chemin,

se livrer au repos,

s'égarer dans la campagne,

s'exercer à la course,

s'abriter sous un arbre,

se préparer au travail.

Ces verbes doivent être conjugués d'abord oralement ; le maître ne laissera passer ni défaut d'accent ni fausse liaison.

Dans l'exercice écrit, faire souligner les pronoms compléments et en établir la liste.

3. Exercices lexicologiques.

1^o Ecrire les noms des principaux *outils aratoires* :

La charrue — la herse — le rouleau — le char de campagne — la faux — la fourche — le râteau — le trident — la bêche — la pioche — le fossoir — le fonet.

2^o les noms des *travailleurs des champs* :

L'agriculteur — le laboureur — le semeur — le cultivateur — le faucheur — le moissonneur — le berger — le vacher — le vigneron.

3^o les noms des *produits de la terre* :

Plantes. — Les arbres fruitiers : le pommier — le poirier — le prunier — le cerisier — le noyer — le châtaignier.

Les céréales : le blé ou froment — le seigle — l'avoine — l'orge — le maïs — le sarrasin.

Autres plantes cultivées : La pomme de terre — la betterave — le tabac — le trèfle — le sainfoin — la luzerne — le pois — la vesce.

Fruits : La pomme — la poire — la prune — la cerise — la noix — la noisette — la châtaigne — le gland — la faine.

4^o les noms des *principaux animaux domestiques* :

Le cheval — la vache — le bœuf — l'âne — la chèvre — la brebis — le porc — le chien — le chat — le coq — la poule — le canard — l'oie.

Quelques animaux sauvages : Le renard — le lièvre — l'écureuil — la belette — la fouine — le blaireau — la taupe — le rat — la souris.

Quelques oiseaux : Le corbeau — la pie — l'épervier — le hibou — le ramier — le moineau — le pinson — la mésange — le chardonneret — l'étourneau — le pic — la caille — la perdrix. U. B.

COMPOSITION

Degré intermédiaire.

Les trois règnes.

PLAN : Voyage d'un roi ; des écoliers le saluent. — S. M. les interroge ; réponses des enfants. (Discours direct). — Le règne de Dieu. — Souhait du roi. — Conclusion.

DÉVELOPPEMENT. — Il y a plusieurs années, un roi de Prusse traversait un joli village de province, et, comme cela arrivait souvent en pareil cas, une troupe d'écoliers vinrent à sa rencontre, chantant pour lui souhaiter la bienvenue.

Quand il les eut remerciés, le roi, à qui ces démonstrations plaisaient beaucoup, se mit à questionner les élèves. Cueillant une pomme à l'arbre qui était derrière lui :

— Voyons, dit-il, si vous pourrez me dire à quel règne ceci appartient ?

— Au règne végétal, sire ! répondit une petite Allemande aux yeux bleus.

— Et ceci ? demanda-t-il encore, tirant sa montre de la poche et la tenant élevée devant tous.

— Au règne minéral ! s'écrièrent plusieurs voix.

— C'est juste, dit le roi. Puis s'adressant à l'enfant qu'il avait questionné la première :

— Et maintenant, fillette, à quel règne est-ce que moi j'appartiens ?

L'enfant baissa les yeux et son visage s'empourpra. Comment dire « au règne animal » sans offenser Sa Majesté, pensait-elle. Dans sa détresse, l'idée que Dieu a fait l'homme à son image traversa soudain son esprit. Alors relevant la tête, radieuse, elle répondit :

— Sire, vous appartenez au règne de Dieu ?

Très ému, les yeux pleins de larmes, le roi posa sa main avec bonté sur la tête de l'enfant, que l'effet de sa réponse avait effrayée, et dit avec ferveur :

— Dieu veuille que je lui appartienne vraiment !

Mes amis, soyez prudents dans votre langage ; chaque mot que vous prononcez fait du bien ou du mal. Il en est des paroles comme des épées : elles blessent au cœur parfois profondément. Faites en sorte que les vôtres, enfants, toujours empreintes de bonté et de charité, soient comme le miel, calmant les plaies et adoucissant les amertumes de ceux qui vous entourent !

(D'après X).

G. ADDOR.

EXERCICE DE LANGUE

Degré intermédiaire.

Dans le morceau suivant, emprunté à Guyau, Lecture courante 1^{re} année, page 92, l'élève remplacera les termes et les tournures en italiques par des mots et des expressions équivalentes, de façon à ne pas alourdir le style.

L'ambition ne donne pas le bonheur.

(FABLE)

Autrefois, j'étais un petit ruisseau dont l'eau murmurait doucement sur les cailloux ; j'arrosais des prés verdoyants ; des peupliers et des saules, nourris par mon onde, m'ombrageaient de leurs rameaux entrelacés. J'étais heureux car je sentais que tous m'aimaient, depuis la pervenche, qui venait tremper dans mon eau le bout de ses branches, jusqu'aux bœufs vigoureux qui se mettaient à genoux pour boire à longs traits.

Un jour, le désir me vint de me changer en un torrent impétueux ; déjà je me gonfle en bouillonnant ; je déborde à travers les champs, je déracine les arbres qui croissaient sur mes bords, je porte partout la ruine.

Hélas ! l'été vint : plus de saules amis pour me garantir de la chaleur du soleil, plus de gazon pour rafraîchir mes bords. Me voilà condamné à mourir lentement et à me changer peu à peu en une vase infecte.

EXEMPLE : *L'ambition ne rend pas heureux.* J'étais jadis un ruisseau. Sur les pierres, mon eau chantait d'une voix douce ; j'irriguais des champs fertiles ; désaltérés par moi, des peupliers et des saules m'ombrageaient de leurs branches entrecroisées. Je connaissais le bonheur, car j'avais le sentiment d'être chéri de tous, depuis la pervenche venant mouiller dans mes ondes le bout de ses rameaux, jusqu'aux bœufs robustes s'agenouillant pour s'abreuver longuement.

Je me mis à désirer, un jour, de me transformer en un torrent fougueux : déjà je m'enfle et j'écume ; j'inonde les campagnes, j'arrache les arbres qui poussaient sur mes rives, je sème partout des ruines.

Hélas ! l'été vint : plus d'aimables saules pour me protéger contre l'ardeur du soleil ; plus d'herbe fraîche sur mes bords. Je suis condamné à une mort lente et je deviendrai peu à peu une boue dégoûtante.

MOTS ET TOURNURES A EXPLIQUER ET A TRANSFORMER

Ambition, — *murmurer* peut être remplacé par : chanter doucement ; — *arroser* par irriguer, — *verdoyant* par fertile ; — comme un ruisseau *nourrit* des plantes, — *boire à longs traits* — *Je me mis à désirer* pour : le désir me prit ou simplement : je désirai — *je me gonfle en bouillonnant* = je m'enfle et je bouillonne, ou je m'enfle en écumant, je déborde à travers les champs = j'inonde les champs, — *croître* = pousser, prospérer — *porter la ruine* = semer des ruines, la dévastation, ou dévaster — *la chaleur du soleil* = l'ardeur du soleil — *travailler avec ardeur*, — *me voilà condamné* = je suis condamné, ma condamnation est de...
L.-S. P.

RÉCITATION

La vendange.

Gais vigneron, voici l'automne,
L'heureux automne aux grappes d'or ;
Que chacun prépare sa tonne
Pour recueillir un doux trésor.
Allons, vendangeurs, vendangeuses,
Robustes gars, filles rieuses,
Dispersez-vous sur les coteaux
Si beaux !

Gais vigneron, voici l'automne,
La saison chère à tous les dieux,
Oui, la récolte sera bonne,
Le vin sera délicieux.
Allons, vendangeurs, vendangeuses,
Robustes gars, filles rieuses,
Dispersez-vous sur les coteaux
Si beaux !

Gais vigneron, voici l'automne ;
Alerte, alerte ! tonneliers !
Que votre lourd marteau résonne
Dès l'aube au soir dans les celliers,
Car vendangeurs et vendangeuses
Vont apporter grappes juteuses
Pour en charger le grand pressoir
Ce soir.

G. A.

Gais vigneron, voici l'automne,
Récompensant votre labeur :
Vous amassez !... mais que personne
Ne soit ingrat dans le bonheur !
Allons, vendangeurs, vendangeuses,
Robustes gars, filles rieuses,
Chantez, chantez sur les coteaux
Si beaux !

(*Rêves et Réalités*). A. GAILLARD.

PAGES CHOISIES

Le coucher du soleil.

... Vers cinq heures, le paisible flâneur arriva au Pont-Royal. Il était un peu fatigué ; les tables rondes rangées devant le café d'Orsay l'invitèrent au repos. Il s'assit donc et se fit servir un verre de bière.

Alors il promena ses regards autour de lui ; l'heure était exquise. Là-bas, sur la gauche, dans l'azur pâle qu'il miroitait de ses rayons, le soleil descendait majestueusement, jetant à l'admirable paysage de Paris son adieu doré. Le bouquet de platanes dont les branches se mêlent aux vergues de la Frégate, les sveltes peupliers qui ombragent les bains Vigier, et, plus loin, les marronniers touffus de la terrasse du bord de l'eau, venaient de s'enflammer au long baiser du couchant, et leurs feuillages semblaient de cuivre et d'or. Un éclair pourpré jaillissait de toutes les fenêtres du pavillon des Tuileries, et la ligne harmonieuse et grise du vieux Louvre était baignée d'un reflet rose. Une lumière éblouissante et chaude frappait obliquement tous les objets, allongeant les ombres sur le sol, obligeant les passants à cligner des yeux, faisant miroiter le cuir verni des voitures et la croupe luisante des chevaux. La nature, cette grande virtuose désintéressée, faisait, ce jour-là, de l'art pour l'art, et soignait son coucher de soleil ; et le flâneur, qui contemplait par hasard ce spectacle, se sentit tout à coup pris d'un enthousiasme enivré devant la calme et radieuse splendeur qui transfigurait les édifices, les arbres et le ciel.

Cependant, parmi les nombreux piétons regagnant leur logis qui venaient de franchir le pont et de traverser le quai, plusieurs passaient devant les tables du café, et le consommateur saisissait au vol des lambeaux de conversation.

Ce furent d'abord deux hommes graves, tout de noir vêtus, — têtes d'avocats à pince-nez et à favoris — chargés de lourdes serviettes de chagrin noir.

— Et vous croyez que le groupe Lavigne votera avec les droites ? disait l'un d'eux avec fureur. « Mais ce serait une infamie ! »

— Que voulez-vous ? répondit l'autre d'un air important. « C'est de la tactique parlementaire ».

Et ils s'éloignèrent, tout à cet intéressant dialogue, sans honorer d'un regard le soleil couchant.

Soudain, les milliers de petits oiseaux dont la palpitation d'ailes secouait d'un frisson les platanes de la Frégate, commencèrent ce que le peuple appelle naïvement leur prière de soir. Après un prélude de quelques cris isolés, le concert éclata brusquement, et, des grands arbres criblés d'étincelles, un gazouillis fou s'éleva, où se mêlaient le sifflet des merles, le guilleri des moineaux et le fringotement des pinsons, unis et confondus dans un chœur immense, qui imitait le bruit clair et continu d'un torrent lancé sur des pierres.

Deux jeunes bourgeoises, assez élégamment mises, passèrent alors en bavardant. Auprès d'elles marchait un petit garçon, habillé comme un chien savant et tenant à la main un ballon captif, sur lequel étaient écrits ces deux mots : « Au Louvre ».

— Je vous assure, ma chère, disait l'une des deux femmes à sa compagne, « que vous avez eu tort d'acheter aujourd'hui vos gants de Suède... Il y aura samedi une exposition au « Bon Marché »... Des occasions superbes... ».

Et, sans attirer l'attention de ces étourdies ni de personne, le soleil descendait toujours, avec une pompe et une lenteur royales. Maintenant il touchait presque au dôme vitré du Palais de l'Industrie, qui flambait comme une montagne de diamant. La voûte céleste avait changé d'aspect. Restée pure vers le levant, elle prenait une nuance plus foncée; tandis qu'à l'ouest, de longs nuages violets, frangés d'or, restaient immobiles dans un abîme d'un bleu de turquoise. Un gros capitaine et un mince sous-lieutenant de hussards, sanglés dans leurs uniformes, arrivèrent alors du côté du quartier de cavalerie, en traînant leurs sabres sur le trottoir, et s'arrêtèrent un moment au seuil du café.

— J'en suis certain, mon capitaine... Le lieutenant Tardieu sera compris dans la promotion de janvier... C'est son « tour de bête ».

— Eh bien ! moi, je vous réponds qu'il n'a pas son rang d'ancienneté.

— Il est bien aisé de nous en assurer... Consultons l'« Annuaire ». Et ils entrèrent dans l'estaminet, où les appelait du reste l'heure de l'absinthe.

A ce moment, l'astre, que voilaient les arbres lointains des Champs-Élysées, plongea derrière l'horizon, et soudain tout s'assombrit. En quelques secondes, les maisons et les monuments devinrent tristes et noirs comme s'ils avaient vieilli de cent ans; les feuillages d'automne, dont tout à l'heure la cime brillait encore, prirent un funèbre ton de rouille; le concert des oiseaux continua pendant une minute en s'affaiblissant, puis se tut; un vent froid souffla du nord et traversa l'espace, pareil à un long soupir de regret.

Mais, en même temps, obéissant à la loi qui veut que tous les foyers qui s'éteignent jettent en mourant un plus brillant éclat, le soleil, déjà disparu, déploya, dans le coin du ciel où régnait encore son souvenir, toutes les magnificences du crépuscule; et là-bas, vers le pont de la Concorde, au-dessus de la rivière, se creusa dans l'horizon une grotte de pierreries qui faisait songer à l'entrée des souterrains où les despotes d'Asie enfouissent leurs trésors. Autour de ce foyer fulgurant, les nuages s'amoncelaient, variant sans cesse de nuances et de formes. D'abord, ils s'étaient massés comme une chaîne de montagnes d'or; puis la

cordillère s'était rompue, et un archipel d'îlots couleur de rubis nagea dans un océan d'un vert adorablement tendre ; mais voilà que les îles s'allongeaient et se transformaient en serpents de lumière, en poissons de feu ; et, tout à coup, sans qu'on s'en fût aperçu, d'autres nuages s'étaient formés, plus loin, à droite, à gauche, partout, ébauchant des chimères fugitives, se revêtant de tons à désespérer Véronèse, construisant et détruisant à la hâte des Babels aériennes. Il y en avait d'énormes, dont les plans s'enfonçaient dans le lointain avec des perspectives d'architecture ; un gros nuage, d'un brun violacé, se tordait comme un crocodile en ouvrant une gueule monstrueuse, et là-haut, toute seule, une petite nuée, pure comme une vierge, semblait une fleur s'épanouissant dans l'infini.

Un omnibus traversait alors le Pont-Royal ; il était complet, et tout un rang de voyageurs de l'impériale était placé juste en face du merveilleux crépuscule. Mais il se passait alors un événement à sensation, — triple assassinat ou crise ministérielle, — et tous ces hommes assis lisaient le journal du soir, mettant la banalité d'un premier Paris ou l'horreur d'un fait divers entre leurs regards et les sublimes féeries du couchant.

Le soleil était vaincu ; mais, avant de disparaître tout à fait, il tenta un suprême effort contre l'indifférence des citadins, et du fond de son gouffre il lança une telle lueur de pourpre que tout le paysage en fut incendié. Les solitudes du ciel rougirent, comme prises de pudeur ; le fleuve roula dans ses flots du sang et des roses ; et les façades des maisons et les visages des passants eux-mêmes se colorèrent de ce reflet érubescant.

Mais le flâneur, assis devant le café d'Orsay, observa vainement les physionomies, écouta vainement les fragments d'entretien de ceux qui défilaient devant lui. C'étaient des artisans silencieux revenant vers la soupe du soir, courbés par le labeur, les yeux fixés au sol ; c'était un couple d'hommes de lettres en train de déchirer un confrère ; c'étaient des gens de négoce et de finance absorbés dans un calcul mental, rêvant à quelque stratagème contre le bien du prochain ; c'était une jolie femme dont les regards ne cherchaient que la flatterie caressante des autres regards.

Aucun de ces êtres-là ne se souciait du coucher du soleil. Seul, un bourgeois qui donnait le bras à son épouse, daigna jeter les yeux sur l'horizon ; puis il prononça ces simples paroles :

— Le ciel est rouge... C'est signe de vent.

La nuit montait. Dans le sombre azur du levant venaient d'éclorre quelques débiles étoiles ; il ne restait plus du crépuscule qu'une brume rousse, semblable à celle qui suit les feux d'artifice : et le flâneur quelconque, dont la contemplation de la nature avait, ce soir-là, fait un poète, fut un instant tout fier et tout troublé en songeant que le soleil s'était couché pour lui seul.

Communication de A. Cuchet.

F. COPPÉE.

La conscience est un juge qui éclaire notre âme pour la mettre à portée de distinguer le bien du mal, la vertu du vice, et la vérité de l'erreur.

(L. D.)

DE SÉGUR.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

BURTIGNY. — Le poste de pasteur de cette paroisse est au concours.

Adresser les inscriptions au département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le 27 septembre, à 6 h. du soir.

RESSUDENS. — Le poste de pasteur de cette paroisse est au concours.

Adresser les inscriptions au département de l'instruction publique et des cultes, avant le 27 septembre, à 6 h. du soir.

Ecole Industrielle Cantonale et Gymnase scientifique Baccalauréat ès-sciences.

Une session extraordinaire d'examens pour l'obtention du baccalauréat ès-sciences s'ouvrira le 5 octobre courant.

Les inscriptions seront reçues par le directeur soussigné jusqu'au 4^{er} octobre à midi.
S. MAY.

Cours préparatoire du recrutement en 1904.

L'indemnité due à MM. les régents qui ont donné ces cours est payable aux recettes de district.

PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTS : Clarens : (l'une des classes mixtes) fr. 2300 pour toutes choses, ou fr. 1850, plus logement et jardin, au choix du titulaire; 30 sept. — **Yverdon :** fr. 2000 à 2500, suivant années de service dans le canton; 30 sept.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 13 septembre 1904, le Conseil d'Etat a nommé :

en qualité de professeurs ordinaires à l'Université de Lausanne : M. Galli-Valerio, professeur d'hygiène et de parasitologie; M. Joly, Henri, professeur de géométrie descriptive et analytique; M. Dommer, Aug., professeur de ponts et constructions métalliques;

à titre définitif : Mlle Berguer, Jeanne, maîtresse d'études surveillante, à l'école supérieure d'Yverdon;

à titre provisoire : M. Paul Rochat, instituteur, à Yverdon, en qualité de maître des V^e et VI^e classes du collège de cette ville; M. Ignace Matthey au poste de curé de la paroisse de Bretigny et St-Barthélemy.

RÉGENTS : MM. Mivelaz, Marc, à Ferlens; Lambercy, Jules, à Chavannes s. Ecublens; Bossey, Paul, à Mollens.

RÉGENTES : Mlle Jacottet, Lina, à Mollens; Mme Dériaz-Favre, Elise, à Baulmes; Mlles Blanchard, Albertine, à Perroy; Berthoud, Lucie, à Renens-Gare.

Mlles Pasche, Lina, maîtresse d'école enfantine et d'ouvrages, à Ferlens; Magnenat, Alice, maîtresse d'école enfantine, à Coppet; Mayor, Emilie, inspectrice des écoles enfantines de Lausanne.

Ecoles normales du Canton de Vaud

FORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

pour les travaux à l'aiguille et les écoles enfantines.

En exécution du **règlement du 18 septembre 1895** sur l'organisation des écoles enfantines, l'obtention de brevets pour l'enseignement des travaux à l'aiguille et la direction des classes enfantines, des cours spéciaux seront donnés du **1^{er} novembre 1904 au 1^{er} juillet suivant**, en vue de la préparation des jeunes filles qui désirent se vouer à cet enseignement.

Ces cours sont organisés de façon à ce que les élèves qui les suivent puissent obtenir, si elles le désirent, les deux brevets mentionnés plus haut.

Les examens d'admission auront lieu à **l'Ecole normale, le lundi 17 octobre prochain, à 8 heures du matin**

Les personnes qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 8 octobre prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

1. Un acte de naissance ; et pour les étrangères au canton, un acte d'origine ;
2. Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;
3. Une déclaration portant que, si elles reçoivent une bourse, elles s'engagent à desservir, pendant 3 ans au moins, une école d'ouvrages ou une école enfantine dans le canton, après l'obtention de leur **diplôme**.

Les aspirantes qui, en cas d'admission, désirent être mises au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Pour être admises, les aspirantes doivent être âgées de 17 ans au moins dans l'année, subir l'examen médical prévu pour l'admission à l'Ecole normale des jeunes filles, ainsi qu'un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'Ecole primaire, cela **dans les limites fixées par le règlement précité**.

Ce règlement sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 26 août 1904.

H 33650 L

Le directeur : F. GUEX.

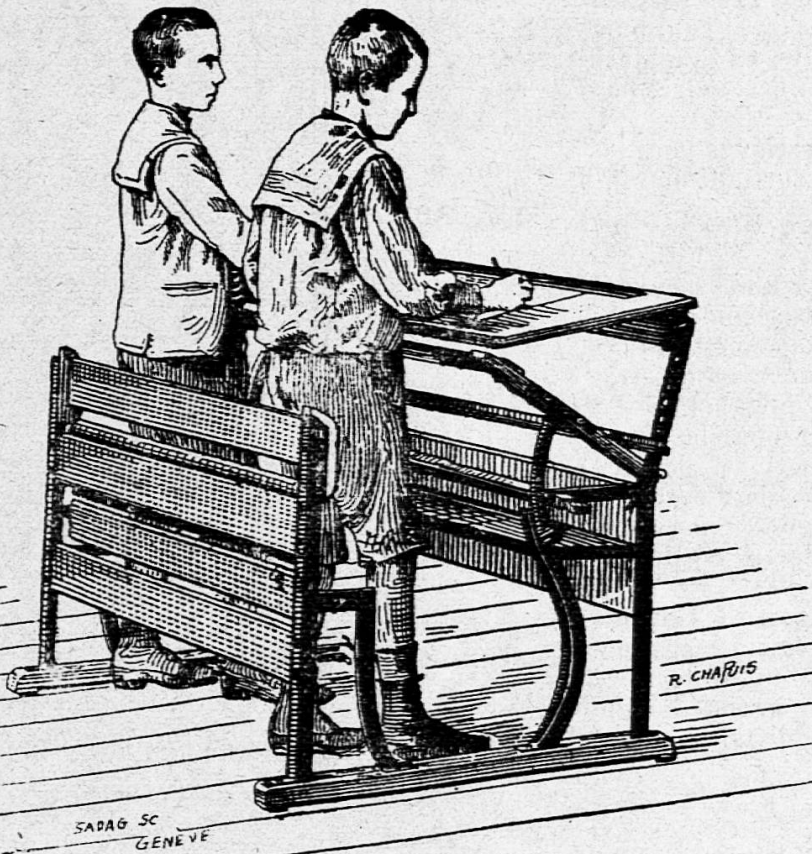
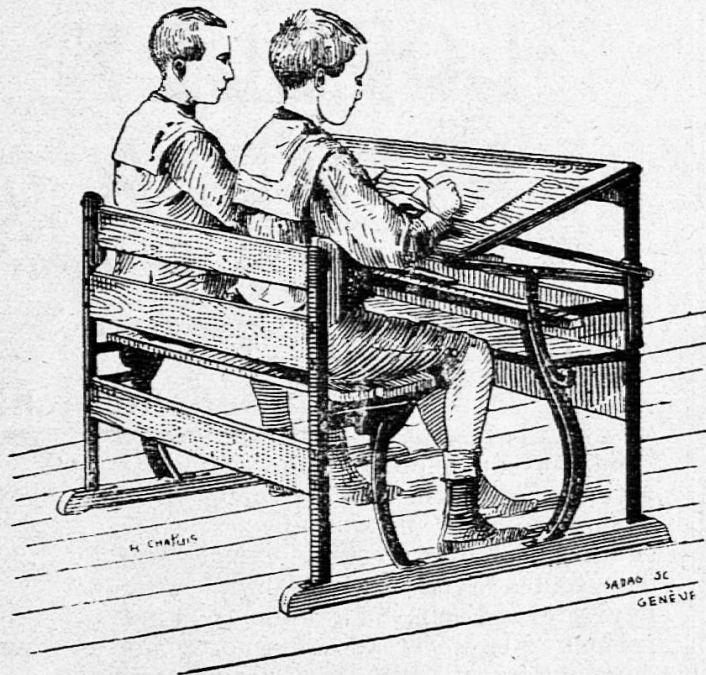
PUPIETRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Revel + 3925 — Modèle déposé.



Pupitre officiel DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.



Grandeur de la tablette : 125 × 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

LORELEY ○ ○ ○ PUPITRE A MUSIQUE

Nouveauté insurpassable.

Élégant et Léger.

Stable et Solide.

Entièrement nickelé.

Ce nouveau pupitre est un article de premier ordre sous tous les rapports.

Sans compter les qualités ci-dessus énumérées, toutes véridiques, ce pupitre, dans toutes ses parties, est fabriqué avec le plus grand soin. Sa grande élégance permet de le placer au salon aussi bien que dans la salle d'étude. Très portatif comme le montre le dessin, il se monte et démonte avec facilité en quelques mouvements et prend au besoin très peu de place.

Il est donc des plus pratiques pour les personnes en voyage et surtout pour

 **Toutes les Sociétés.**

Petites et grandes personnes peuvent l'utiliser, en position assise ou debout; sa plus grande hauteur atteint 1^m77, la plus petite 1^m10. La construction, très simple, ne le rend que plus solide. Le nouveau système adopté pour la vis de serrage (anneau en acier) est presque indestructible. Au moyen de 2 crans, le pupitre même peut prendre 2 positions selon la hauteur de la partie ou du cahier de musique.

Malgré tous ces avantages, nous offrons ce pupitre à un prix excessivement modique, cela dans le seul but de le faire connaître et remplir une grande lacune puisque rien n'existait dans ce genre jusqu'à ce jour.

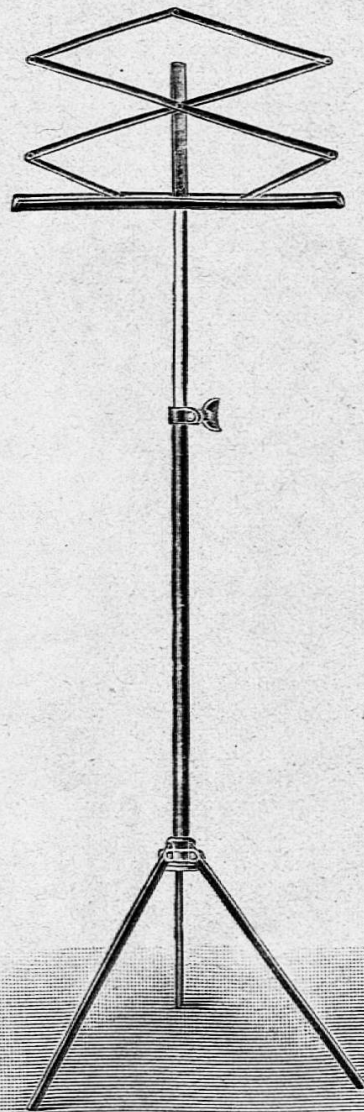
PRIX NETS

Pour 1 pièce, avec bougeoir Fr. 8,—
A partir de 12 pièces, grand rabais.

Pinces en métal bronzé
pour fixer la feuille de musique, la pièce
fr. 0,15; la douzaine fr. 1,50.

En vente chez

FÆTISCH FRÈRES, Magasin de Musique général, Lausanne



Hauteur, 1^m77.

Poids, environ 1150 gr.

Gewicht ca. 1150 gr.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XL^{me} ANNÉE — N^o 40.



LAUSANNE — 1^{er} octobre 1904.

L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUDIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'École d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : Paul-E. Mayor, instituteur, Le Mont.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatard , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Blanchut , F., inst.,	Collonges
Rosier , William, prof.,	Genève.	Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Grosgrain , L., prof.,	Genève.	Vaud.	
Pesson , Ch., inst.	Céigny.	MM. Cloux , J.,	Lausanne.
Jura Bernois.		Jayet , L.,	Lausanne.
MM. Fromalgeat , L., inst.,	Saignelégier.	Magnin , J.	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Martin , H.,	Lausanne.
Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Visinand , L.,	Lausanne.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Rochat , P.,	Yverdon.
Chatelain , inspecteur,	Porrentruy.	Failettaz , C.,	Arzier-Le Muids
Mœckli , inst.,	Neuveville.	Briod , E.,	Lausanne.
<i>Vacat.</i>		Cornamusaz , F.,	Trey.
Neuchâtel.		Dériaz , J.,	Baulmés.
MM. Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	Collet , M.,	Brent.
Decreuse , J., inst.,	Boudry.	Visinand ,	La Rippe.
Rusillon , L., inst.,	Couvet.	Perrin , M.,	Lausanne.
Amez-Droz , E., inst.,	Villiers.	Magnenat ,	Oron.
Barbier , C-Ad., inst.,	Chaux-de-Fonds.	Tessin.	
Perrenoud , Ul., dir.,	Asile des Billodes.	M. Nizzola , prof.,	Lugano.
Suisse allemande.			
M. Fritschl , Fr., Neumünster-Zurich			

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Quartier-la-Tente , Ed., président honoraire,	Neuchâtel.	MM. Hoffmann , inst., secrétaire,	Neuchâtel.
Latour , L., inspecteur, président,	Corcelles s. Neuchâtel.	Perret , C., inst., trésorier,	Lausanne.
Rosselet , F., inst., vice-président,	Bevaix.	Guex , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

I

Institut pour Bègues

Directrice : M^{lle} WENTZ

Villa Verte, Petit-Lancy

GENÈVE

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

B

Consultations tous les jours de 1 à 4 h.

Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.



Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS



J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.



LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Nouveautés :

- Les Penseurs de la Grèce.** Histoire de la Philosophie antique, par Th. GOMPERZ. Ouvrage traduit de la 2^{me} édition allemande, par *Aug. Reymond*, professeur, et précédé d'une préface de M. A. Croiset, de l'Institut. Un vol. grand in-8^o de XVI-544 pages. 10 fr. —
- En Corée,** par M^{me} C. VAUTIER ET H. FRANDIN Avec illustrations. 3 fr. 50
- Les Iles de la Manche,** par HENRI BOLAND. Ouvrage illustré de 36 gravures et d'une carte. 4 fr. —
- Dans les montagnes.** Ça et là dans les Alpes, par JOHN TYNDALL. 2 fr. —
- Le héros des Alpes.** Au Grand-Saint-Bernard. Drames et poésies alpestres, par le Chanoine JULES GROSS. 3 fr. 50
- En lisant Nietzsche,** par EMILE FAGUET. 3 fr. 50
- Booker T. Washington.** L'autobiographie d'un nègre. Traduit de l'anglais, avec une introduction et des notes par O. Guerlac. 3 fr. 50
- La société française du XVII^{me} siècle.** Lectures extraites des mémoires et des correspondances, par PAUL BONNEFON. 3 fr. —

Pages choisies des auteurs contemporains :

- René Bazin** (D. METTERLÉ). Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, 4 fr. —
- Paul Bourget** (G. TOUDOUZE). Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, 4 fr. —
- Jules Claretie** (BONNEMAIN). Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, 4 fr. —
- Anatole France** (G. LANSON). Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, 4 fr. —
- Edmond et Jules de Goncourt** (G. TOUDOUZE). Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, 4 fr. —
- Pierre Loti** (BONNEMAIN). Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, 4 fr. —
- Hector Malot** (G. MEUNIER). Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, 4 fr. —
- André Theuriet** (BONNEMAIN). Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, 4 fr. —
- Tolstoï** (R. CANDIANI). Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, 4 fr. —
- Emile Zola** (G. MEUNIER). Broché, 3 fr. 50 ; relié toile, 4 fr. —

👉 Envoi à l'examen sur demande. 👈

Ecole Industrielle Cantonale et Gymnase scientifique Baccalauréat ès-sciences.

Une session extraordinaire d'examens pour l'obtention du baccalauréat ès-sciences s'ouvrira le 5 octobre courant.

Les inscriptions seront reçues par le directeur soussigné jusqu'au 1^{er} octobre à midi.
S. MAY.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

THÉS
O-
MI-
TO

J. PHILIPPON

Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE

Même maison rue St-Pierre, 15

Articles Chinois et Japonais

Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers, etc.

Spécialité : THÉS O-MI-TO

en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr. le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédition des Thés depuis un kilog. franco dans toute la Suisse.

Chocolats fins, Cacao, Biscuits, Cafés verts et torréfiés, Huiles de noix et d'olive, Savons de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucres, Vanilles fines, etc., etc.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournir gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

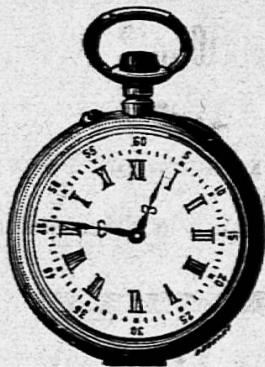


CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.



LAUSANNE

Place Centrale



Chronomètres Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre[®] unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.